Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Secrétariat général **Service des ressources humaines** **Sous-direction mobilité, emplois,carrières** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/SRH/SDMEC/2015-567** **02/07/2015**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 6

Objet : Appel à candidatures : 6 postes dans le 2ème cercle.

Plusieurs postes (catégorie A/A+) sont offerts à la mobilité dite du "2ème cercle" ; les fiches correspondantes mentionnant les personnes à contacter sont jointes en annexe à la présente note.

Pour toute information complémentaire, il est possible de prendre contact auprès de Madame Isabelle FABREGUE (assistante à la sous-direction Mobilité, Emplois, Carrières) - téléphone : 01.49.55.53.65 - mail : isabelle.fabregue@agriculture.gouv.fr.

FranceAgriMer (FAM) :

1 poste de directeur(rice) de programme délégué Expadon 2 (catégorie A+) à MONTREUIL (93).

Parc National de Port-Cros :

1 poste de chargé(e) de mission "développement local" (catégorie A) à HYERES (83).

1 poste de chargé(e) de "montage de projets complexes et partenariats financiers" (catégorie A) à HYERES (83).

1 poste de chargé(e) de mission "culture et tourisme durable" (catégorie A) à HYERES (83).

Parc Nationaux de France :

1 poste de chargé(e) de mission bases de données et SIG (catégorie A ou agent non contractuel) à MONTPELLIER (34).

Parc National de la Vanoise :

1 poste de chargé(e) de mission "faune" (catégorie A ou agent contractuel) à CHAMBERY (73).

L'adjoint au sous-directeur mobilité, emplois, carrières

Signé : Patrice CHAZAL

Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt
FranceAgriMer
Direction générale / Direction du programme Expadon 2
12 rue Rol-Tanguy - TSA 2002
93555 MONTREUIL CEDEX

Directeur(rice) de programme délégué Expadon 2

N°appel à candidature : 150605
Catégorie : A+

Cotation parcours professionnel : sans objet	**Cotation part fonction PFR :**

Poste susceptible d'être vacant
Localisation : Montreuil (93)

Présentation de l'environnement professionnel	Le programme Expadon 2 a pour objectif de concevoir une plate forme globale permettant la gestion dématérialisée de l'ensemble des obligations sanitaires et phytosanitaires (SPS) nécessaires à l'exportation des produits agricoles et agroalimentaires. Ce projet fait l'objet d'un pilotage conjoint MAAF/DGAL - FranceAgriMer. La direction du programme est assurée conjointement par le directeur général adjoint du FranceAgriMer et le directeur général adjoint de l'alimentation, selon une organisation symétrique (directeur de programme et directeur de programme délégué). Le directeur de programme délégué exerce ses fonctions sous l'autorité fonctionnelle et hiérarchique du directeur général adjoint de FranceAgriMer, directeur du programme. Pour son fonctionnement courant, l'équipe projets Expadon2 est rattachée à la Mission Affaires européennes et internationales (MAEI). Pour l'exercice de ses missions, le directeur de programme délégué est assisté d'une AMO de pilotage (prestataire externe) et d'un chargé de mission. Les services transverses de FranceAgriMer (Mission d'appui au pilotage et à la gouvernance, Service des Systèmes d'information, Service des Affaires financières) apportent leur soutien à la conduite du programme.	
Objectifs du poste	Le directeur de programme délégué « FranceAgriMer » assiste le directeur de programme pour le pilotage du programme et l'encadrement de l'équipe projet. Il prend en charge le pilotage opérationnel et la coordination des projets et des prestataires, s'assure du respect des délais et des budgets sur la base d'un calendrier qu'il élabore en lien avec les AMOA et la MOE, du respect des procédures qualité (PAQ), de la qualité et de la stabilité des besoins métiers exprimés et vérifie l'atteinte des résultats attendus. Il veille au reporting régulier et pertinent auprès du directeur de programme FranceAgriMer.	
Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter	Planifier, coordonner et piloter les travaux Animer les équipes projets internes Coordonner l'ensemble des intervenants (AMO, partenaires, équipes métiers, MOE) Apporter de la visibilité aux membres des comités de pilotage (gestion des risques, planification globale, suivi, orientation) Veiller à la qualité et à la stabilité des besoins exprimés par les MOA Etre force de proposition Documenter les process et outils mis en œuvre	
Champ relationnel du poste	Directeur de programme délégué MAAF/DGAL, prestataires AMO et MOE, MOA FAM et MAAF/DGAL, services transverses FAM.	
Compétences liées au poste	**Savoirs/Connaissances :**	**Savoir-faire/Maîtrise :**
	- Connaissance des systèmes d'informations ; - Organisation, administration interne d'un établissement public; - Connaissance des marchés publics ; - Connaissance des modalités de PCA ; - Connaissance des métiers de l'établissement.	- Direction d'un projet informatique à fort enjeu ; - Capacité au travail en équipe et à établir et entretenir une relation avec des intervenants internes et externes, notamment professionnels et prestataires ; - Respect de la confidentialité ; - Loyauté et disponibilité.
Personnes à contacter	- Frédéric GUEUDAR DELAHAYE, Directeur général adjoint - Tél : 01.73.30.20.44 frederic.gueudar-delahaye@franceagrimer.fr - Dany GAIGNIOT, Chef de l'unité développement des RH – Tél. : 01.73.30.34.01 mobilite@franceagrimer.fr	

Date limite de dépôt de candidature : 15 juillet 2015

Parc national de Port-Cros

APPEL DE CANDIDATURES

Le Parc national de Port-Cros, établissement public sous tutelle du MEDDE recrute par voie d'affectation ou de détachement à compter du 8 octobre 2015 un agent titulaire de catégorie A de la fonction publique d'État ou de la fonction publique territoriale qui sera chargé des fonctions de :

Chargé de mission « développement local »

La personne recrutée sera placée au sein de la mission « Charte » qui a pour objectif de finaliser la charte d'ici la fin 2015 et de conduire sa mise en application sous la responsabilité du Directeur et de la Directrice-adjointe en vue du processus d'adhésion qui doit s'engager au premier trimestre 2016.

Rappel du contexte :
Créé le 14 décembre 1963, le Parc national de Port-Cros a une longue expérience de la gestion des milieux insulaires littoraux et marins de Méditerranée. Outre l'île de Port-Cros, son action s'étend également sur l'île de Porquerolles ainsi qu'auprès d'espaces littoraux appartenant notamment au Conservatoire du Littoral.
En application de la Loi d'avril 2006 portant réforme des parcs nationaux, le Parc national de Port-Cros doit finaliser le procédure d'approbation de la charte (décret en Conseil d'Etat pour la fin de l'année 2015), préparer le processus d'adhésion des communes puis définir et mettre en œuvre les futurs programmes triennaux d'actions.
Le chargé de mission s'inscrit dans ce processus.
Compte tenu des délais impartis, le candidat devra faire preuve d'une très grande réactivité et d'une adaptabilité immédiate.

Principales missions :

- Finalisation de l'élaboration de la charte auprès des instances nationales, en lien avec le MEDDE (Conseil National de Protection de la Nature, Conseil Interministériel des Parcs Nationaux, Conseil d'Etat) ;
- Appui à la préparation du 1er programme triennal d'actions et à la mise en place du Comité Technique et Financier ;
- Animation, suivi et évaluation des actions partenariales et des conventions d'application de la charte dans le domaine du développement local ;

- Appui à l'animation du Conseil Économique, Social et Culturel pour le volet développement local ;
- Assure des missions d'expertise et de conseil en régie et auprès des partenaires de l'établissement public en matière de développement local ;
- Référent de l'établissement pour les réseaux régional, national et international traitant du développement durable ;

La personne qui sera recrutée sur ce poste devra travailler en transversalité avec l'ensemble des secteurs et services de l'établissement public et les associer à la mise en œuvre de la charte. Elle devra également travailler en contact avec les collectivités territoriales, les services de l'Etat et l'ensemble des partenaires socio-économiques du territoire.

Profil souhaité :
Agent de catégorie A.

Expérience requise : une expérience confirmée dans le domaine du développement local, de l'ingénierie du développement et des politiques d'aménagement territorial.

- Expérience dans l'élaboration d'une charte de parc national ;
- Compétences en matière de conduite de projets territoriaux complexes ;
- Expérience en matière de gestion de projets liés aux thématiques du développement local (identification des projets, recherche de financements, animation de réseaux…) ;
- Compétences et expériences réussies en matière de concertation locale ;
- Très bonne culture générale et solides bases techniques et juridiques en matière d'environnement et de développement durable en particulier dans des contextes de territoires littoraux et insulaires et plus généralement en matière de gestion intégrée des zones côtières ;
- Aptitudes au travail d'équipe et aptitudes pédagogiques ;
- Rigueur, sens de l'organisation et autonomie ;
- Maîtrise des outils de communication ;
- Pratique d'au moins une langue étrangère (parlée et écrite).

Conditions particulières :
Permis B indispensable
Ce poste, basé au Castel Sainte Claire à Hyères, nécessite une grande disponibilité du fait de déplacements fréquents ou de réunions nombreuses, ayant souvent lieu en soirée, ou en fin de semaine.

Démarches à accomplir :
Adresser une lettre de candidature faisant ressortir la motivation et un curriculum-vitae détaillé à :

Monsieur le Directeur de Parc national de Port-Cros
Castel Sainte Claire
BP 70220
83406 - HYERES CEDEX
en précisant « **recrutement chargé de mission développement local** »
sur l'enveloppe.
Date limite de dépôt des candidatures :
31 août 2015, le cachet de la poste faisant foi.

Modalité de sélection :
La présélection des candidats se fera sur dossier.
Selon les profils des candidats, une séance d'audition pourra avoir lieu avant le choix définitif.

Parc national de Port-Cros

APPEL DE CANDIDATURES

Le Parc national de Port-Cros, établissement public sous tutelle du MEDDE recrute par voie d'affectation ou de détachement à compter du 15 octobre 2015 un agent titulaire de catégorie A de la fonction publique d'État ou de la fonction publique territoriale qui sera chargé des fonctions de :

Chargé de mission
«montage de projets complexes et partenariats financiers»

La personne recrutée sera placée au sein de la mission « Charte » qui a pour objectif de finaliser la charte d'ici la fin 2015 et de conduire sa mise en application sous la responsabilité du Directeur et de la Directrice-adjointe en vue du processus d'adhésion qui doit s'engager au premier trimestre 2016.

Rappel du contexte :
Créé le 14 décembre 1963, le Parc national de Port-Cros a une longue expérience de la gestion des milieux insulaires littoraux et marins de Méditerranée.
Outre l'île de Port-Cros, son action s'étend également sur l'île de Porquerolles ainsi qu'auprès d'espaces littoraux appartenant notamment au Conservatoire du Littoral.
En application de la Loi d'avril 2006 portant réforme des parcs nationaux, le Parc national de Port-Cros doit finaliser la procédure d'approbation de la charte (décret en Conseil d'Etat pour la fin de l'année 2015), préparer le processus d'adhésion des communes puis définir et mettre en œuvre les futurs programmes triennaux d'actions.
Le chargé de mission s'inscrit dans ce processus.
Compte tenu des délais impartis, le candidat devra faire preuve d'une très grande réactivité et d'une adaptabilité immédiate.

Principales missions :

- Développement du mécénat lié à l'environnement avec constitution et animation d'un réseau avec les partenaires privés et les institutionnels ;
- Montage financier des projets liés à la transition énergétique, à l'aménagement paysager et urbain, à l'aménagement du territoire aux programmes de recherche ayant trait au développement durable et à la préservation de la biodiversité et faisant appel à des financements multiples dont en particulier les financements nationaux et communautaires. Cela comprend l'identification des projets et des partenaires potentiels (associations, collectivités,

partenaires privés…), l'étude de faisabilité et le suivi des projets. Cela concerne aussi bien les projets pour lesquels l'établissement est maître d'ouvrage que des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour des porteurs de projet extérieurs ;
- Veille sur les appels à projets (type programmes Life ou Feder, CPER…).

La personne qui sera recrutée sur ce poste devra travailler en transversalité avec l'ensemble des secteurs et services de l'établissement public dans le cadre de l'élaboration du projet de charte et les associer au projet.
Elle devra également travailler en contact avec les collectivités territoriales et les services de l'Etat et avec des institutionnels étrangers.

Profil souhaité :
Agent de catégorie A.

Expérience souhaitée :
Une expérience confirmée, dans le domaine du montage de projets liés à l'environnement, à la recherche ou au développement durable faisant appel à des financements croisés.

- Expérience dans l'élaboration d'une charte de parc national ;
- Expérience dans la gestion de la relation mécénat et dans la prospection de nouveaux partenaires privés ;
- Très bonne connaissance des conditions d'intervention des fonds structurels FEDER/FSE, FEAMP, FEADER, des fonds de coopération territoriale, des fonds nationaux et en provenance des collectivités territoriales ou des agences de l'Etat ;
- Capacité d'initiative et d'imagination ;
- Capacité d'animation de groupes, à travailler en réseau ;
- Pratique courante d'au moins une langue étrangère (parlée et écrite) ;
- Maîtrise de la bureautique en particulier Word, Excel.

Conditions particulières :
Expérience réussie dans des fonctions similaires.
Permis B indispensable.
Ce poste, basé au Castel Sainte Claire à Hyères, nécessite une grande disponibilité du fait de déplacements fréquents ou de réunions nombreuses, ayant souvent lieu en soirée, ou en fin de semaine.

Démarches à accomplir :
Adresser une lettre de candidature faisant ressortir la motivation et un curriculum-vitae détaillé à :

Monsieur le Directeur de Parc national de Port-Cros
Castel Sainte Claire

BP 70220
83406 - HYERES CEDEX

en précisant « **recrutement montage de projets complexes et partenariats financiers** » sur l'enveloppe.

Date limite de dépôt des candidatures :
31 août 2015, le cachet de la poste faisant foi.

Modalité de sélection :
La présélection des candidats se fera sur dossier.
Selon les profils des candidats, une séance d'audition pourra avoir lieu avant le choix définitif.

Parc national de Port-Cros

APPEL DE CANDIDATURES

Le Parc national de Port-Cros, établissement public sous tutelle du MEDDE recrute par voie d'affectation ou de détachement à compter du 17 septembre 2015 un agent titulaire de catégorie A de la fonction publique d'État ou de la fonction publique territoriale qui sera chargé des fonctions de :

Chargé de mission « culture et tourisme durable »

La personne recrutée sera placée au sein de la mission « Charte » qui a pour objectif de finaliser la charte d'ici la fin 2015 et de conduire sa mise en application sous la responsabilité du Directeur et de la Directrice adjointe en vue du processus d'adhésion qui doit s'engager au premier trimestre 2016.

Rappel du contexte :
Créé le 14 décembre 1963, le Parc national de Port-Cros a une longue expérience de la gestion des milieux insulaires littoraux et marins de Méditerranée.
Outre l'île de Port-Cros, son action s'étend également sur l'île de Porquerolles ainsi qu'auprès d'espaces littoraux appartenant notamment au Conservatoire du Littoral.
En application de la Loi d'avril 2006 portant réforme des parcs nationaux, le Parc national de Port-Cros doit finaliser la procédure d'approbation de la charte (décret en Conseil d'Etat pour la fin de l'année 2015), préparer le processus d'adhésion des communes puis définir et mettre en œuvre les futurs programmes triennaux d'actions.
Le chargé de mission culture et tourisme durable s'inscrit dans ce processus.
Compte tenu des délais impartis, le candidat devra faire preuve d'une très grande réactivité et d'une adaptabilité immédiate.

Principales missions :

- Mise en oeuvre des orientations et objectifs de tourisme et de loisirs durables de la charte comprenant la qualification d'une offre de tourisme et de loisirs durables, l'animation des réseaux d'acteurs, la proposition et l'organisation d'activités durables et d'accueil du public, le suivi de la fréquentation et l'évaluation des résultats, structuration d'une filière touristique durable alliant nature et culture ;
- Mise en oeuvre des orientations et objectifs de connaissance et valorisation du patrimoine culturel de la charte comprenant l'inventaire du patrimoine matériel et immatériel

du périmètre du Parc, l'animation des réseaux d'acteurs, la proposition et la mise en oeuvre d'actions de valorisation du patrimoine culturel, et notamment le développement des partenariats engagés autour de la littérature et du patrimoine littéraire ;

- Mise en oeuvre des orientations et objectifs autour de la marque Esprit Parc national de la charte comprenant le la représentation du parc sur les questions de la marque Parc , le suivi du marquage des services de tourisme et de loisirs, l'animation et la promotion du réseau, des prestataires et producteurs marqués;
- Appui à l'émergence et au montage de projets partenariaux culturels et touristiques durables avec les collectivités locales, les partenaires privés, les partenaires européens ou méditerranéen y compris l'appui technique et administratif et la recherche de financements ;
- Mission de référent pour le tourisme durable, la connaissance et la valorisation du patrimoine, la marque Esprit parc national auprès des partenaires institutionnels (aussi bien régionaux que nationaux) animation, suivi et évaluation des actions partenariales.

Le champ des missions est à dominante terrestre mais il peut également couvrir des thématiques maritimes.

La personne qui sera recrutée sur ce poste devra travailler en transversalité avec l'ensemble des secteurs et services de l'établissement public dans le cadre de la mise en oeuuvre de la charte et les associer au projet.
Elle devra également travailler en contact avec les collectivités territoriales et les services de l'Etat.

Profil souhaité :
Agent de catégorie A.

Expérience souhaitée :
Une expérience confirmée, dans le domaine du tourisme durable, comprenant notamment le montage de projets autour des filières nature et culture. Le candidat doit disposer d'une bonne connaissance en matière d'éco-tourisme, d'ingénierie touristique, et de patrimoine culturel. Des aptitudes à la concertation et au travail d'équipe seront recherchées.

- Expérience dans l'élaboration d'une charte de parc national;
- Très bonne connaissance du secteur touristique et de l'itinérance(diagnostic, mécanismes) et plus particulièrement en Méditerranée et dans les problématiques insulaires ;
- Bonne connaissance des milieux de la littérature et du monde de l'édition et expérience dans la valorisation de l'écrit ;
- Expérience dans la mise en oeuvre d'un programme européen sur le tourisme, type *Mediterranean experimentation of ecotourism*
- Expérience de travail en projet et d'animation de groupes-

projets et de réseaux dans ce domaine ;

- Esprit d'initiative, dynamisme, synthèse et organisation, autonomie ;
- Très bon niveau de culture générale ;
- Maîtrise des outils de communication ;
- Pratique de l'anglais, parlé et écrit.

Conditions particulières :
Permis B indispensable
Ce poste, basé au Castel Sainte Claire à Hyères, nécessite une grande disponibilité du fait de déplacements fréquents ou de réunions nombreuses, ayant souvent lieu en soirée, ou en fin de semaine.

Démarches à accomplir :
Adresser une lettre de candidature faisant ressortir la motivation et un curriculum-vitae détaillé à :

Monsieur le Directeur de Parc national de Port-Cros
Castel Sainte Claire
BP 70220
83406 - HYERES CEDEX

en précisant « **recrutement chargé de mission culture et tourisme durable**» sur l'enveloppe.

Date limite de dépôt des candidatures :

15 août 2015, le cachet de la poste faisant foi.

Modalité de sélection :
La présélection des candidats se fera sur dossier.
Selon les profils des candidats, une séance d'audition pourra avoir lieu avant le choix définitif.

Parcs nationaux de France

Appel à candidatures

Chargé(e) de mission bases de données et SIG

Poste de catégorie A, accessible en priorité pour un fonctionnaire titulaire de la fonction publique, par voie de détachement, à défaut pour un(e) non fonctionnaire par voie contractuelle.

Prise de poste impérative au 1er Décembre 2015.

Résidence administrative à Montpellier.

L'Établissement public « Parcs nationaux de France » (PNF) a été créé par la loi de 2006 réformant la politique française des parcs nationaux. Placé sous la tutelle du Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, il a vocation à faire rayonner les parcs nationaux au plan national et international, à constituer un centre de ressources, d'appui et d'échanges des savoirs et des expériences des parcs nationaux, à organiser leur représentation et leur communication, et à favoriser l'amélioration de leur gestion.
Cet appui prend plusieurs formes : assistance technique et administrative, animation de groupes thématiques, expertises, rassemblement de données concernant le patrimoine et l'activité des parcs, et création de services communs de gestion.
L'activité de PNF s'inscrit dans la perspective du projet de création de l'agence française pour la biodiversité, dans laquelle PNF devrait être intégré, et à laquelle les parcs nationaux devraient être rattachés.

I. Définition du poste

Le Chargé de mission bases de données et SIG a pour rôle de gérer, au sein du réseau des parcs nationaux de France, l'organisation des données relatives à la connaissance et la gestion du patrimoine et des usages.
Pour ce faire, son activité se décompose en 3 grandes missions :

- structuration et collecte des données des parcs et des partenaires extérieurs, pour le compte du réseau des parcs
- mise en place d'outils interactifs permettant une gestion facilitée des données, en réponse aux besoins des thématiciens de PNF
- animation et coordination au niveau interparc des processus fonctionnels et techniques dans le but d'une harmonisation et d'une meilleure disponibilité de données structurées et cohérentes permettant une valorisation aux niveaux parcs, interparcs, national et international.

Le poste nécessite une action en étroite concertation :

- en interne PNF, avec les chargés de mission thématiques
- en interparcs, avec les chargés de mission intervenant dans son domaine d'activité.

II. Activité du poste

OUTILS ET MÉTHODES

- Participe au recueil et à l'analyse des besoins des parcs à des fins d'harmonisation des démarches, des méthodologies et des outils (dans le cadre du Schéma Directeur du Système d'Information),
- Gère les plateformes (système, hébergement, logiciels et matériels) de PNF et des parcs, pour

son domaine d'action, en relation avec le Chargé de mission SI de PNF,
- Propose une stratégie de gestion commune de ces plateformes interparcs (répartition des serveurs, définition des rôles de chacun, maintenance des bases de données, implémentation des outils …)
- Met en place les outils nécessaire au déploiement et au fonctionnement des applicatifs communs (police, observations occasionnelles, opérations scientifiques ...)

EXPLOITATION DES DONNÉES
- Structure et implémente les données recueillies au sein de bases de données postgis
- Rend les données stockées accessibles par les outils sig (mapinfo, arcview, Qgis ..), des serveurs cartographiques (openlayer), des applications web (pour la mise à jour ou le rajout de données) et des serveurs WMS
- Met en disposition des parcs nationaux des outils de diffusion de données et métadonnées, en cohérence avec les besoins énoncés
- Organise la diffusion des données et métadonnées pour les données propres à PNF

COLLECTE DES DONNÉES
- Négocie, pour le compte des parcs nationaux, avec les fournisseurs de données pour en optimiser le coût, et garantir la cohérence,
- Organise la collecte des données des parcs nationaux : structuration des données en partenariat avec les utilisateurs finaux (chargés de missions), définition des processus d'acquisition, mise en place d'outil de collecte,
- Rassemble au sein de PNF les données pertinentes en vue d'en faire des synthèses, notamment pour le Ministère chargé des parcs nationaux,

VALORISATION DES DONNEES
- Conçoit et produit des cartes thématiques et de synthèse en fonction des demandes des différents services,
- Elabore et fournit des documents cartographiques pour les services de communication en participant à la réflexion stratégique en fonction des différentes cibles et supports utilisés (rapports, atlas, expositions, presse ...)
- Met en place les outils et l'accompagnement nécessaire (formations) facilitant l'appropriation des données par les utilisateurs à PNF, et leur autonomie (applications web, Qgis)

OBLIGATIONS JURIDIQUES
- Effectue une veille juridique aux niveaux français, européen et mondial
- Rend compte auprès du GT SI et des décideurs au travers de précis et/ou modes opératoires
- Applique les obligations juridiques au périmètre PNF.

ACTIVITES INTERPARCS
- Seconde le responsable du SI dans la gestion administrative des BdD et du SIG.
- Anime les ateliers géomatiques du groupe de travail SI
- Favorise l'émergence et le développement du Schéma Directeur du Système d'Information des parcs nationaux et l'implication de chacun, tant sur l'existant que sur les projets
- Accompagne les nouveaux parcs dans l'appropriation de la culture commune et dans la réalisation de leur travaux.

III. Autonomie du poste

Placé(e) sous l'autorité du chef du service Système d'Information, le ou la chargé(e) de mission organise son travail pour garantir l'efficacité des missions qui lui sont confiées dans le respect de la réglementation.

Il est en lien opérationnel avec tous les autres services de Parcs nationaux de France et en lien étroit avec les équipes des parcs nationaux.

IV. Profil souhaité

Compétences techniques

- Structuration de bases de données géographiques
- Règles d'analyse statistique et spatiale,
- Règles de représentation cartographiques, sémiologie graphique,
- Maîtrise de la norme Inspire, de ses déclinaisons techniques et des services associés,
- Techniques de génération de métadonnées, création de catalogues
- Techniques d'intégration et de reproduction de données,
- Référentiels géodésiques et systèmes de projection,
- Maîtrise d'un ETL (Talend Open Studio)
- Références en outils de SIG (MapInfo, MapServer, ArcGis, ArcView, QGIS, Global Mapper), de bases de données (postgres/ postgis)
- maîtrise du requetage SQL(y compris sur les géometry)
- Références en outil de CAO/PAO (Adobe Illustrator, Photoshop, Indesign, Mapublisher)
- Génération de cartes dynamiques en Flash
- Utilisation de la télédétection,
- Maîtrise de l'Anglais,
- Législation sur la propriété intellectuelle, sur les droits d'auteurs,
- Langage de développement.

Compétences organisationnelles

- Grande rigueur professionnelle et réactivité,
- Savoir organiser et anticiper,
- Savoir gérer un plan d'action,
- Savoir rendre compte.

Compétences relationnelles

- Animation de réunion, notamment de groupe de travail inter-établissements
- Savoir travailler en équipe et/ou en réseau,
- Savoir communiquer pour convaincre.

Expérience :

- Expérience réussie dans l'animation d'un réseau de géomaticiens entre plusieurs établissements

Permis B indispensable.

V. Comment se porter candidat

Envoyer, avant le **28 Aout 2015 à 12h00**, un dossier de candidature se composant d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae détaillé. **Le dossier devra être parvenu à PNF, dans ce délai de rigueur, par voie postale uniquement.** Le courrier doit être adressé à :

Monsieur le directeur
Parcs nationaux de France
Candidature au poste de Chargé(e) de mission BdD et SIG
Château de la Valette, 1037 rue Jean-François Breton
34090 MONTPELLIER

VI. Modalité de sélection

La sélection des candidats se fera sur dossier puis sur entretien avant le choix définitif.

VII. Informations complémentaires

- Pour tout renseignement complémentaire sur le poste, contacter Marc LAFFARGUE, chef du service Système d'Information (04 67 41 67 37).

- Toute personne ayant fait acte de candidature sera informée par courrier des suites données à sa candidature.

Parc national de la Vanoise

18/06/2015

AVIS DE RECRUTEMENT

CHARGE DE MISSION "FAUNE"

Poste à temps plein, de catégorie A.
Basé à Chambéry et placé sous la responsabilité de la responsable du Pôle patrimoine.
Ouverture prioritaire aux fonctionnaires titulaires, par voie de détachement et éventuellement, à défaut, à des personnels contractuels recrutés sur contrat à durée déterminée de 3 ans, renouvelable.
Poste déclaré « susceptible d'être vacant » et à pourvoir à compter du 1er septembre 2015.

La date de clôture de la réception des candidatures est fixée au 15 juillet.

Contexte

Le Parc national de la Vanoise est un établissement public à caractère administratif (EPA) placé sous tutelle du Ministère chargé de l'environnement.

Son budget annuel est de l'ordre de 6 millions d'euros en fonctionnement et investissement (subventions du Ministère chargé de l'environnement).

L'équipe est organisée en quatre Pôles (Pôle Patrimoine, Pôle Développement durable, Pôle Communication et Secrétariat général), une unité Système d'information et des secteurs territoriaux (Pralognan, Haute Tarentaise, Modane, Haute Maurienne).

L'établissement compte 75 agents permanents répartis entre le siège du Parc (Chambéry) et le territoire du Parc.

Le poste est rattaché au pôle Patrimoine constitué de quatre chargés de mission (Faune, Flore et végétation, Scientifique et milieux naturels, Agroenvironnement), d'un technicien « Ressources... » basé à l'Antenne de Tarentaise et de la responsable du Pôle.

Le Parc national est doté d'un Conseil scientifique multidisciplinaire qui appuie le Parc dans l'élaboration et la mise en oeuvre de sa stratégie de connaissance et assure un rôle général d'interface avec la communauté scientifique.

Le Pôle Patrimoine assure le pilotage, la coordination et l'animation technico-scientifiques du dispositif de connaissance et de suivi mis en place par l'établissement ainsi que l'exploitation, l'interprétation et la diffusion des résultats. Il s'appuie pour cela sur les Techniciens Patrimoine Naturel (TPN) chargés, au sein de chaque secteur, de la mise en oeuvre opérationnelle. Le Parc fait aussi appel, le cas échéant, à des personnels temporaires, prestataires ou à des partenariats.
La gestion, la mise à disposition voire le traitement des données sont assurées par l'Unité Système d'information.

Le Pôle patrimoine pilote également en lien avec les secteurs des activités de gestion des patrimoines et paysages le plus souvent en accompagnement des acteurs du territoire.
De plus en plus de partenariats sont établis avec des laboratoires scientifiques, des organismes techniques, des gestionnaires d'espaces naturels (Ex : programmes multi-partenaires à financement européen), le réseau des parcs nationaux (animé par PNF), des associations naturalistes etc.

Missions générales

Le chargé de mission pilote les activités de connaissance et de gestion relatives à la **faune sauvage** menées par le parc. Dans ce domaine il assure les relations avec les partenaires techniques et scientifiques et représente le parc dans les réseaux.

Activités

Production de connaissances

Il pilote les activités de production de connaissances de l'Etablissement et est le garant de la qualité des procédures internes et de la fiabilité des résultats produits :

- programmation des actions d'acquisition de connaissances, évaluation et mobilisation des moyens nécessaires (le cas échéant externes) ;
- encadrement technico-scientifique et animation de la mise en oeuvre des opérations avec les TPN ; encadrement de stagiaires, CDD, service civique
- mise au point des protocoles utilisés ; traitement, analyse et interprétation des données, en lien étroit avec l'Unité Système d'Information ; rédaction de rapports scientifiques
- commande et/ou suivi technique et administratif d'études et travaux scientifiques externes,
- montage et suivi technique et administratif de projets avec des partenaires extérieurs (Ex : projets à financement européen) ;
- accompagnement des travaux menés sur le territoire par des scientifiques extérieurs ;
- préparation, instruction des demandes d'autorisation (prélèvements, ...) à finalité scientifique

Développement de l'expertise interne et valorisation des connaissances

Il assure une **veille scientifique et technique** dans son domaine au profit de l'établissement et participe à la **diffusion et la valorisation des connaissances** et des savoir-faire de l'établissement en interne et en externe :

- recensement et synthèse des connaissances et méthodes acquises, par le Parc et d'autres producteurs
- participation à des colloques ou des séminaires scientifiques ou techniques
- organisation/participation/interventions à des journées de restitution ou de formation
- rédaction d'articles pour différents supports de communication

Accompagnement des projets du territoire

Il définit, pilote, et anime la mise en oeuvre par l'Etablissement des programmes d'action concernant la ***gestion piscicole*** en cœur de Parc, la ***gestion cynégétique*** en Aire d'adhésion, la prévention des risques associés aux ***« câbles dangereux »*** pour l'avifaune et la prévention des risques sanitaires associés à la faune sauvage.
Il apporte un appui technico-scientifique aux autres chargés de mission et aux équipes de terrain en matière de ***gestion agroenvironnementale,*** de ***gestion forestière***, et de ***procédures d'aménagement et d'urbanisme*** (PLU, autorisation de travaux/d'aménagement etc).

A cet effet, il mobilise les connaissances et l'expertise disponibles, évalue les enjeux faunistiques et propose des mesures de gestion adaptées, conformes aux objectifs ou orientations de la Charte du Parc, pour favoriser la prise en compte des enjeux de préservation et aider les acteurs à réduire l'impact de leurs projets (équipements et/ou activités).

Gestion et protection de la faune : interventions directes

Les autres activités de gestion de la faune sauvage menées à des fins conservatoires concernent potentiellement des opérations de ré-introduction d'espèces ou de renforcement de populations, les interventions à objectif sanitaire, la régulation d'espèces envahissantes ou dommageables.
Il pilote les opérations menées à l'initiative de l'Etablissement ou qui lui sont confiées par des tiers (Ex : mesures compensatoires), et à ce titre assure :

- la programmation des opérations à réaliser et la prévision des moyens nécessaires
- l'organisation et l'encadrement technique de la mise en oeuvre interne ou confiée à des tiers
- la préparation et le suivi des autorisations réglementaires nécessaires
- les relations avec les partenaires techniques et les services administratifs concernés

Contribution aux réseaux et à l'action publique

Dans son domaine de compétences, il **représente** le Parc auprès des partenaires extérieurs aux niveaux départemental et supra-départemental, **définit** et formalise, le cas échéant, **les modalités de la collaboration, programme et organise** la participation éventuelle de l'Etablissement aux **actions menées en commun**, principalement dans les contextes suivants :

- participation au réseau des parcs nationaux et aux réseaux locaux d'espaces naturels/protégés
- partenariat avec le Parc national du Grand Paradis
- partenariat avec les organismes et réseaux techniques (ONCFS, OGM, SAGIR,...) ou associatifs (LPO, …)
- participation aux démarches engagées aux niveaux départemental et supra-départemental pour la mise en oeuvre des politiques publiques relatives à la faune

Compétences

Savoirs :

- connaissances scientifiques générales en biologie et écologie animales
- connaissances théoriques ou pratiques en biologie de la conservation
- écosystèmes et faune de montagne
- éco-pathologie animale (notions de base souhaitables)
- culture naturaliste « de terrain » sur un/plusieurs groupes taxonomiques

Savoir-faire

- gestion de projets
- élaboration et mise en oeuvre de protocoles de prise de données/observations de terrain
- gestion de données (bases de données) et cartographie informatique : notions de base
- outils et méthodes de traitement statistique et d'analyse des données : niveau moyen
- culture administrative (budget, gestion de moyens, procédures …)
- animation d'équipes de projet, encadrement de personnels temporaires

Savoir être

- autonomie et initiative

- rigueur scientifique et professionnelle
- aptitude et goût pour le travail en équipe; qualités relationnelles et d'écoute
- qualités pédagogiques et rédactionnelles
- aptitude et goût pour le déplacement en terrain montagnard

Formation et expérience professionnelle

Formation initiale : formation d'ingénieur ou formation universitaire de niveau Bac +5 au minimum comportant un enseignement en Ecologie ;

Une expérience de 5 ans dans un poste de catégorie A équivalent est fortement souhaitée.
Le cas échéant, des candidatures de technicien très expérimenté (au moins 10 ans d'expérience dans un poste équivalent) pourront être examinées.

Modalités de recrutement

Le dossier de candidature, comprenant une lettre de motivation dactylographiée et un curriculum vitae détaillé, fera apparaître la compétence et l'expérience du candidat dans les domaines d'activités visés.

Elle devra également préciser la date de disponibilité du candidat ainsi que son statut (fonctionnaire / non fonctionnaire).

Les dossiers de candidature seront adressés au plus tard le **15 juillet 2015** :

- soit par voie postale à :

  Mr le Directeur du Parc national de la Vanoise
  Parc national de la Vanoise, 135 rue du Docteur Julliand 73007 Chambéry

- soit par voie électronique à :
  secretariat@vanoise-parcnational.fr et **véronique.plaige@ vanoise-parcnational.fr**

Les candidats présélectionnés sur dossiers seront conviés à présenter leur candidature devant un jury de recrutement qui se tiendra le **24 juillet 2015 au siège de l'établissement à Chambéry.**

Pour tous renseignements complémentaires, les personnes à contacter sont :
- pour les aspects administratifs : Marie-Gabrielle DOGUET, Secrétaire générale
  Tél : 04.79.62.89.67 Courriel : marie-gabrielle.doguet@vanoise-parcnational.fr

- pour les aspects techniques : Véronique PLAIGE, Responsable du Pôle Patrimoine
  Tél : 04.79.62.50.08 Courriel : veronique.plaige@ vanoise-parcnational.fr